

Loft story

Transformée en bureaux, une ancienne fabrique du groupe Rinsoz & Ormond Tabac SA à Vevey avait perdu son espace unitaire à caractère industriel. En décroissant totalement ces volumes pour y loger un loft et un appartement de deux pièces, SAS est parvenue à magnifier l'esprit originel du lieu en le réaménageant dans un esprit contemporain. La création d'une bande technique contenant les services a permis de libérer, de part et d'autre, des espaces de vie très généreux. Le loft réunit à la fois un atelier de graphiste et un logement comportant trois chambres à coucher. Deux grandes «boîtes» en bois, ressemblant au premier coup d'œil à des meubles bibliothèques, contribuent à créer divers espaces, et donc différentes fonctions. Elles se présentent comme des alcôves abritant les chambres à coucher. Le parti pris a été d'exploiter au maximum la hauteur sous plafond de 3,78 m en créant par endroits deux niveaux. Une faible hauteur de 1,98 m – déterminée en fonction d'armoires présentes dans le commerce – a été choisie pour les alcôves et la bande de service, ce qui a permis de dégager au-dessus une hauteur de 1,75 m et d'aménager ainsi des espaces bureaux sur les deux boîtes et une chambre en mezzanine sur la bande technique. Un système de podiums a également été créé pour distinguer la partie «publique» – entrée et atelier – des espaces plus privés (cuisine, salle à manger et salon). Ce travail sur les niveaux, souligné par l'utilisation de matériaux différents, a permis de dégager des vues et d'engendrer de nouveaux rapports avec le cadre environnant. Le choix des matériaux a été déterminé en fonction des coûts et des qualités esthétiques. Dans la partie basse, le sol est simplement peint. Les podiums sont recouverts du même parquet utilisé à l'époque dans les fabriques Rinsoz & Ormond Tabac SA. Les murs en plâtre ont été peints de couleurs choisies par la graphiste travaillant et habitant dans ces lieux. Les boîtes sont construites en bois 3 plis pour les parties porteuses et en panneaux DF laissés bruts pour le reste. Le plafond, une dalle à caissons en béton apparent, a été laissé tel quel.

Hervé Genoux